



Cahier des charges

Objet du marché :

Fourniture et mise en service d'un logiciel de billetterie et de boutique (deux lots séparés, avec possibilité de proposer une solution globale).

Contacts :

Abbaye de Noirlac, EPCC
Madame Elisabeth Sanson, Directrice
Centre Culturel De Rencontre
18200 BRUÈRE-ALLICHAMPS

Référente juridique :

Clotilde Feit : c.feit@noirlac.fr / 02 48 62 00 20

Référentes techniques :

Fabienne Taranne : f.taranne@noirlac.fr / 02 48 96 73 91

Anne-Christine Da Silva : ac.dasilva@noirlac.fr / 02 48 62 01 07

Date limite de remise des offres : **lundi 25 septembre 2023**

Réponse à envoyer à : c.feit@noirlac.fr

A – OBJET, CARACTÉRISTIQUES DE LA CONSULTATION

Type, forme du marché

Marché de fournitures, en application de l'ordonnance 2015-899 et du décret 2016-360 relatifs aux marchés publics.

Marché passé selon la procédure adaptée, soumis aux dispositions de l'article 27 du décret 2016-360 et décret 2018-1225 du 24/12/2018.

La présente consultation concerne la fourniture, l'installation, la mise en fonctionnement opérationnel de deux lots séparés, pouvant faire l'objet d'une même solution, soit :

1- Lot 1 : Logiciel de Billetterie spectacle et monument

2- Lot 2 : Logiciel de Boutique

3- une solution globale

>> en option : proposition de traitement des locations de salles et prestations

Les prestataires pourront répondre à l'un ou l'autre des deux premiers lots ou aux deux., et proposer en option une solution pour les locations de salles et prestations.

La présente consultation comprendra : le contrat de maintenance, la vente en ligne, la récupération des données existantes ainsi que la formation du personnel pour le site de l'EPCC de Noirlac, sous forme de contrat de location longue durée, ou d'un achat ferme.

La publication se fera via le site internet de l'EPCC de l'abbaye de Noirlac.

Le cahier des charges sera envoyé à la liste des prestataires identifiés.

Description de l'organisme :

L'abbaye de Noirlac est considérée comme l'un des plus beaux ensembles monastiques de France. Acquis par le Département du Cher en 1909, elle a été depuis 1950 entièrement restaurée dans le respect de la vocation primitive des bâtiments ; son architecture dépouillée est le reflet de l'ascétisme des moines cisterciens fondateurs.

Devenue EPCC puis labellisée Centre culturel de rencontre en 2008 avec l'ambition de lier richesse patrimoniale et création artistique, l'abbaye, animée par une équipe de 21 personnes, met en œuvre un projet culturel et artistique à forte dimension éducative et sociale autour des « **paysages sonores et arts de la parole** ». Un projet artistique et culturel à la fois ancré dans son territoire et ouvert sur le monde.

Lieu de production musicale de référence nationale, elle accueille de nombreuses résidences artistiques et propose une saison culturelle nourrie de rendez-vous variés. Elle s'affirme comme **un pôle culturel et touristique majeur du Berry et de la région Centre-Val de Loire**. Des travaux structurels, de nouveaux aménagements et équipements ainsi que des acquisitions immobilières au service de son ambition, l'inscrivent dans le XXI^{ème} siècle.

En résumé :

L'abbaye de Noirlac développe plusieurs activités :

1-Tourisme et patrimoine : 30 000 visiteurs + Chiffre d'affaires de 150 000 €

- Visites patrimoniales : visites du monument (en autonomie ou guidée) visites thématiques, ateliers
- Visites du bocage (en autonomie ou guidée)

2- Spectacle vivant : 10 000 spectateurs + Chiffre d'affaires de 80 000 €

- Concerts, spectacles et conférences
- Résidences d'artistes

3- Activité commerciale : chiffre d'affaires de 230 000 €

- Boutique et salon de thé
- Location d'espaces et organisation de séminaires d'entreprises

L'EPCC utilise une régie de recettes publique.

Noirlac a plusieurs perspectives de développement :

- pré-réservation en ligne pour les groupes et les individuels,
- vente de ses prestations par des partenaires (ex. : Offices de tourisme),
- meilleure interface avec le site internet de l'abbaye dont la refonte est en cours,
- intégration d'une offre de covoiturage
- ...

Objet du marché

Dans cette optique, le site souhaite s'équiper d'un ou plusieurs outils simples, efficaces et évolutifs pouvant être opérationnel à partir du 1er janvier 2024 et répondant aux caractéristiques suivantes :

Lot 1 : Logiciel de Billetterie spectacle et monument

- Vente en directe et en ligne : tickets entrées monument, bocage, spectacles ;
- Vente en prévente et en différé, en temps réel : de la réservation à l'édition ;
- Optimisation du paramétrage pour une meilleure gestion des événements ;
- Lisibilité de l'interface et parcours simplifié pour les utilisateurs
- Système de gestion des pass, adhésions et forfaits
- Solution de billetterie en ligne responsive et utilisable sur ordinateur fixe, portable, tablette et smartphone
- Statistiques de fréquentation

Lot 2 : Logiciel de Boutique

- Vente directe
- Optimisation du paramétrage
- Gestion des stocks, suivi des approvisionnements et des factures
- Statistiques des ventes

Option : location d'espace, séminaires : vente de prestation à l'intention d'entreprises privées

Possibilité de proposer une offre globale ou de répondre à l'un des deux lots, avec ou sans l'option.

Modalités de la prestation attendue

Les solutions de billetterie et de boutique devront être conformes à l'arrêté du 8 mars 1993 réglementant la billetterie en France.

L'offre doit donc répondre aux attentes suivantes :

La fourniture, livraison, installation, mise en fonctionnement, récupération des données existantes, formation et maintenance d'un logiciel de billetterie/boutique.

L'offre devra également tenir compte de l'échéance impérative du 1^{er} janvier 2024 :

- La garantie de l'outil et la prise en charge des évolutions sur une période d'un an minimum ; profiter des mises à jour en temps réel, sans frais supplémentaire
- La maintenance de l'outil pour une durée de 3 ans : en cas de dysfonctionnement, le prestataire s'engage à répondre sous 4 heures par téléphone obligatoire 7 jours / 7 et télémaintenance).
- Le prestataire devra mentionner la formule de révision annuelle dans son offre ;
- La formation par le développeur aux régisseuses titulaire et suppléante qui assureront la gestion de l'outil et d'autre part à différents utilisateurs ;
- Un planning de réalisation de la prestation.

Par ailleurs, le prestataire devra livrer au terme de la formation les différents documents et mode d'emploi, ainsi qu'une documentation technique détaillant l'installation de ces modules et leurs paramètres. L'ensemble de ces livrables sera fourni en langue française.

Pour les prestations de support et de maintenance, le contrat de maintenance sera conclu pour une durée de 3 ans, reconductible expressément d'un an chaque année.

>> En option : proposition possible de fourniture du matériel

Remarques générales

1-Remarques liées au coût

Le candidat devra obligatoirement fournir les informations suivantes en plus de la description de la solution technique qu'il préconise et son coût de mise en œuvre :

- Coût du matériel livré (si matériel existant non compatible) ;
- Coût des logiciels installés ;
- Coût des fournitures accessoires ;
- Coût annuel de maintenance de l'outil ;
- Coût annuel global (assistance générale, assistance du logiciel) ;
- Coût journalier de la formation sur site.

2-Remarques liées aux prestations

Il est entendu, sur la base du présent cahier des charges, qu'il est de la responsabilité du proposant de signaler par écrit toute omission, erreur, imprécision, du présent document. Dans le même esprit, le proposant s'engage à mettre en œuvre les prestations non explicitement demandées mais impératives au bon fonctionnement de la solution prévue.

Dans ce sens, il s'engage sur la totalité du bon fonctionnement de la solution mise en œuvre. Cette exigence est étendue en termes de compatibilité des systèmes mis en œuvre, avec les éléments de système d'information et de téléphonie présents dans le réseau existant sur le site. Aussi, le proposant doit encore noter qu'il ne pourra de quelque nature que ce soit invoquer une erreur, une omission, un

manque de détails dans le présent document dans le cadre d'une justification d'un défaut, quel qu'il soit

De plus, le titulaire s'engage à fournir toutes les informations concernant les évolutions du logiciel et outils mis en œuvre dans le cadre du projet et risques liés aux évolutions technologiques à venir.

Le titulaire aura une expérience et une bonne connaissance des spécificités liées à ce type de marché et apportera la preuve des compétences techniques et humaines dans le domaine de la vente de billetterie et de boutique pour l'installation du matériel et logiciel, ainsi que la maintenance qui en découle de moins de 3 ans.

B – CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES REQUISES DU/DES LOGICIELS

Utilisation prévue

Le paramétrage doit être intuitif et rapide, qu'il concerne la billetterie, la réservation, la boutique, les statistiques ou la régie.

- Définition des droits d'accès en fonction des utilisateurs (paramétrage, consultation, modification...), pouvoir les conserver et les dupliquer ;
- Personnalisation des interfaces de ventes en fonction des usages ;
- Personnalisation des documents de façon autonome (tickets factures, plannings, tableaux...) ;
- Avoir des interfaces avec notre SI pour les gestions de temps, d'espaces et financières (voir 1.2 Environnement informatique)

Lot 1 : Billetterie spectacle et monument

1.1 - Pour la régie principale

Appliquer les procédures selon l'Instruction codificatrice n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative aux régies du secteur public local et des compléments apportés par l'Instruction codificatrice n°06-31 ABM du 21 avril 2006 relative aux régies du secteur public local.

- Contrôle et gestion du fonds de caisse intégré sur les points de vente (billetterie, boutique)
- Affichage du rendu de monnaie
- Création et modification facilitée des tarifs
- Gestion spécifique des événements soumis à TVA
- Gestion spécifique des paiements différés
- Gestion spécifique des abonnements
- Personnalisation des factures
- Possibilité de réaliser des factures d'avoir
- Consultation ou édition d'un récapitulatif des opérations
- Edition des tarifs sous forme de liste ou de grille
- Edition d'un document de contrôle spécifique pour la gestion des remises des cartes bancaires qui tient compte des frais de gestion
- Journal quotidien des corrections avec récapitulation mensuelle

- Arrêté comptable quotidien en ventilant les recettes en fonction du moyen de paiement utilisé.
- Bordereaux de recettes

1.2 – Pour la billetterie

- Création des évènements et visites avec plusieurs taux de TVA
- Ventes et éditions des tickets d'entrées
- Paramétrage et sauvegarde de différentes grilles tarifaires, applicable à l'ensemble des évènements
- Création et modification des masques de billets, avec n° de licences, tarifs, CGV... aux normes de la billetterie
- Visualisation du nombre d'entrées en temps réel
- Création et gestion d'espaces
- Création et gestion de plan de salles avec possibilité de mettre des places numérotées
- Gestion des différents moyens de paiement : Espèce, Chèque, Carte Bancaire, ANCV, Yep's, paiement différé et d'autres moyens de paiement
- Vente en ligne responsive / interface avec le site internet de l'EPCC¹
- Création et gestion d'une base de données client (possibilité d'exporter et/ou importer le fichier client en .xls)
- Création et gestion des abonnements, pass, forfaits ou adhésions
- Consultation des réservations avec affichage par jour, par semaine
- Création et gestion de contingentements (revendeurs, partenaires, invitations...)
- Création ou modification d'une réservation (effectif réel, contact...)
- Edition d'un état des ventes à tout moment de la journée
- Suivi statistiques et volumes de vente/fréquentation, par provenances par communes, zones géographiques et par pays
- Codes barre et douchette
- Prise en compte des remboursements ou annulations selon les CGV

1.3 – Gestion des locations et séminaires (en option)

- Création et gestion de la réservation et de la pré-réservation pour la location des différents espaces de l'abbaye
- Edition de documents personnalisables de réservation avec récapitulatif de la prestation et déroulement des activités : devis, factures...
- Possibilité d'ajout de commentaires libres dans les documents de réservation
- Possibilité d'effectuer des requêtes dans des champs de texte libre
- Création et gestion marketing d'une base de données client
- Création et organisation de plannings de disponibilités des créneaux, des réservations et pré-réservations, des espaces et effectifs, des intervenants
- Suivi statistiques et volumes de réservations/fréquentation réelle

¹ Un marché va être relancé pour la refonte du site internet

1.4 – Exports et statistiques

- Consultation, édition ou impression des états
- Chiffre d'affaires par type de billets
- Analyse graphique des ventes
- Recherches par mots-clés sans contraintes d'orthographe (accent, majuscule)
- Possibilité d'effectuer des requêtes multicritères
- Possibilité d'effectuer des requêtes multisites
- Sauvegarde des requêtes
- Exploitation des données sur des périodes définies ou de date à date et sur plusieurs années
- Exploitation des données antérieures sur N, N-1... jusqu'à N-10
- Exploitation des données de gestion relation client (liées à des questionnaires)
- Exploitation des données de fréquentation (fréquentation générale, fréquentation des individuels et des groupes, fréquentation par type de public, fréquentation par tranche d'âge, par partenaire, par type d'animation, par type d'évènement, nombre d'entrées payantes/réduites/gratuites) sur N, N-1... jusqu'à N-10
- Exploitation des données de provenance pour une ou plusieurs manifestations (par commune, par département, par zone géographique, par pays).

1.5 CRM, relations au public et billetterie en ligne

- un module CRM (gestion des relations aux publics) intégré à la solution
- fiches contacts personnalisables
- gestion des NPAI
- Possibilité d'affecter des catégories aux fiches et possibilité de faire des requêtes complexes
- relier les fiches à la newsletter
- solution d'emailing à partir du fichier
- solution d'envoi SMS ou possibilité de se connecter aux principales solutions
- possibilité de personnaliser la billetterie en ligne avec la charte graphique du site internet
- maquettes de billets personnalisable
- devis et factures, mail de réservation en ligne personnalisables

1.6 – Exploitation édition et importation

- Exportation/importation aux formats XML, CSV, PDF, EXCEL (Accès Open Data)
- Consultation des données de manière consolidée ou par site qu'elles soient de l'ordre de la régie, de la billetterie, des réservations ou des statistiques
- Edition et intégration dans le corps d'un message électronique
- Impression sur papier ou sous fichier

- Formats d'exploitation : tableaux en chiffres absolus, graphiques, listes
- Possibilités de créer des rapports par défaut et personnalisés

1.7 – Sécurité

- Sauvegarde automatique de toutes les opérations réalisées sur le logiciel (dont la saisie d'informations)
- Mise à jour automatique et en temps réel de toutes les opérations réalisées sur le logiciel
- Centralisation des données et sécurisation des postes de vente en cas de coupure réseau
- Possibilité de fonctionner :
 - en ligne ;
 - en mode dégradé en cas d'interruption de réseau (mode réseau avec backup local, mais réintégration des données de ventes au retour de la connexion réseau) ;
 - en mode hors ligne pour une utilisation déconnectée (mode local avec synchro, prévoyant une réintégration des données de ventes au retour de la connexion réseau).

Lot 2 : Logiciel de Boutique

2.1– Pour la boutique

- Création de fiches articles avec attribution d'un code interne
- Création de fiches articles avec plusieurs taux de TVA
- Gestion achat fournisseur (dont historique, remise, facturation, reprise de produits...)
- Ventes et gestions des ventes (produits, bons d'achats, avoirs...)
- Gestion des commandes et des stocks
- Suivi du réassort
- Création et modification des tickets de caisse... aux normes actuelles
- Création et édition de codes-barres
- Edition d'un état des ventes à tout moment de la journée
- Gestion des inventaires
- Suivi statistique des volumes de ventes par produits, par famille de produits et par lieux de vente (par caisse)
- Edition d'un état des ventes et des stocks par fournisseur pour une période (avec état des stocks en début de période en début et fin de période, les mouvements en début et fin de période)
- Gestion des mouvements de stock en interne (entrées et sorties)
- Possibilité de fonctionner même si aucune connexion réseau n'est possible (ventes déportées)

2.2 – Gestion des locations et séminaires (en option)

- Création et gestion de la réservation et de la pré-réservation pour la location des différents espaces de l'abbaye
- Edition de documents personnalisables de réservation avec récapitulatif de la prestation et déroulement des activités : devis, factures...
- Possibilité d'ajout de commentaires libres dans les documents de réservation
- Possibilité d'effectuer des requêtes dans des champs de texte libre
- Création et gestion d'une base de données client
- Création et organisation de plannings de disponibilités des créneaux, des réservations et pré-réservations, des espaces et effectifs, des intervenants
- Suivi statistique et volumes de réservations/fréquentation réelle

2.3 – Exports et statistiques

- Consultation, édition ou impression des états
- Chiffre d'affaires et panier moyen par visiteur
- Analyse graphique des ventes

- Recherches par mots-clés sans contraintes d'orthographe (accent, majuscule)
- Possibilité d'effectuer des requêtes multicritères
- Possibilité d'effectuer des requêtes multisites
- Sauvegarde des requêtes
- Exploitation des données sur des périodes définies ou de date à date et sur plusieurs années
- Exploitation des données antérieures sur N, N-1... jusqu'à N-10
- Exploitation des données de gestion relation client (liées à des questionnaires)
- Exploitation des données de provenance pour une ou plusieurs manifestations (par commune, par département, par zone géographique, par pays)
- Exploitation des données de ventes de produits boutique, par famille de produits, meilleures ventes, panier moyen de l'acheteur sur N, N-1... jusqu'à N-10
- Possibilité de comparer les chiffres d'affaires boutique N, N-1... jusqu'à N-10 avec le détail mensuel

2.4 – Exploitation édition et importation

- Exportation/importation aux formats XML, CSV, PDF, EXCEL (Accès Open Data)
- Consultation des données de manière consolidée de la boutique ou des statistiques
- Edition et intégration dans le corps d'un message électronique
- Impression sur papier ou sous fichier
- Formats d'exploitation : tableaux en chiffres absolus, graphiques, listes
- Possibilités de créer des rapports par défaut et personnalisés

2.5 – Sécurité

- Sauvegarde automatique de toutes les opérations réalisées sur le logiciel (dont la saisie d'informations)
- Mise à jour automatique et en temps réel de toutes les opérations réalisées sur le logiciel
- Centralisation des données et sécurisation des postes de vente en cas de coupure réseau
- Possibilité de fonctionner :
 - en ligne ;
 - en mode dégradé en cas d'interruption de réseau (mode réseau avec backup local, mais réintégration des données de ventes au retour de la connexion réseau) ;
 - en mode hors ligne pour une utilisation déconnectée (mode local avec synchro, prévoyant une réintégration des données de ventes au retour de la connexion réseau)

C - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES SUR SITE

Fourniture, installation et mise en service du matériel associé

Installation sur les postes informatiques (12 postes en tout, répartis comme suit) :

- 2 postes supervision régie, billetterie/réservation, boutique ;
- 4 postes de caisse billetterie/réservation/boutique ;
- 5 à 11 postes pour consultation et statistiques ;
- 1 à 2 postes pour l'option location, si elle est proposée

IMPORTANT : il est important de prévoir plusieurs connexions simultanées (minimum 4) afin que la saisie ou la consultation se fasse simultanément. Dans sa méthodologie, le prestataire précisera le mode d'hébergement proposé et les modes de connexion à la base (administrateur/régisseur, mode saisie en caisse, consultation pour stats).

Possibilité de définir différents droits d'accès avec des habilitations personnalisées pour chaque utilisateur.

1.1 - Matériel disponible

Il serait souhaitable que les solutions de ventes soient compatibles avec le matériel suivant :

- Terminaux de paiement : 2 Verifone VX675-BFS et 2 Verifone V240M B-FF
- Imprimantes à billets : 3 BOCA FGL-46G25 SB02
- Imprimantes à tickets de caisse : 2 Epson TM-H6000III M147G (avec remplissage automatique des chèques)
- Ordinateurs :
 - o 2 Aurès Sanyo (postes de caisses, réservations et stats - accueil) avec écran tactile et afficheur intégré, Processeur Intel Core i3-3217U CPU (1.8 Ghz), RAM 8 Go, Système exploitation 64 bits, système exploitation Windows 7 Professionnel 2009 Service pack 1
 - o 1 Fujitsu Esprimo mobile V6505 (poste de caisses, réservations et stats - accueil), Processeur Intel Core i2 Duo CPU (2 Ghz), RAM 3 Go, Système exploitation 64 bits, système exploitation Windows 7 Professionnel 2009 Service pack 1
 - o 1 Fujitsu Lifebook A556 (poste régisseur, caisses, réservations et stats - Charlotte), Processeur Intel Core i5-62000 (2.30 Ghz), RAM 12 Go, Système exploitation 64 bits, système exploitation Windows 7 Professionnel 2009 Service pack 1
 - o 1 Fujitsu Lifebook A3510 (poste régisseur, caisses, réservations et stats - AC), Processeur Intel Core i5-1035G1 CPU @ 1Ghz (1,19 Ghz Ghz), RAM 16 Go, Système exploitation 64 bits, système exploitation Windows 11 Professionnel Version 21H2

Dans le cas contraire, merci d'indiquer des préconisations et de chiffrer le coût engendré par un changement de matériel.

1.2 - Environnement informatique

Notre infrastructure est basée sur :

- 2 serveurs physiques Hyperviseurs en environnement VmWare 6.7
- Un Active Directory en environnement Windows 2016
- Des serveurs virtuels par rôles

- Antivirus réseau : Kaspersky

Un nouveau serveur virtuel sera entièrement dédié à la nouvelle application.

Les caractéristiques logiciels (OS Serveur, Office/Sql/ etc) ainsi que les caractéristiques matérielles (processeurs/mémoire/disque dur) seront à préciser ultérieurement par l'éditeur retenu.

Quant à la partie réseau, la connexion web est de 100 Mb/s (download/upload) via une Fibre FTTB.

Enfin dans le processus d'intégration de la nouvelle solution, il sera recommandé de travailler en relation avec l'infogérant du Centre Culturel de Noirlac, représenté aujourd'hui par Dactyl Infogérance.

Récupération et mise en service du/ ou des logiciels

La récupération des données concerne des données statistiques, de stock, des fiches produits et des fiches clients.

La récupération des données statistiques liées à la fréquentation concerne les données sur 10 années, depuis 2013.

L'offre comportera un planning prévisionnel d'étude et de mise en place des solutions de vente, intégrant la récupération des données existantes.

Assistance et maintenance

Le prestataire proposera une garantie de l'outil et la maintenance du produit.

Le prestataire doit assurer au minimum :

- les mises à jour régulières et automatiques seront comprises dans le coût de la maintenance ;
- la maintenance corrective et évolutive des applications et des développements spécifiques livrés ;
- la maintenance de l'outil pour une durée de 3 ans : en cas de dysfonctionnement, le prestataire s'engage à répondre sous 4 heures par téléphone obligatoire 7 jours / 7 et télémaintenance ou, le cas échéant à intervenir sur site (Abbaye de Noirlac – 18200 Bruère-Allichamps) dans un délai raisonnable (3 jours max) ;
- la garantie de l'outil et la prise en charge des évolutions sur une période d'un an minimum.

Enfin, le prestataire devra mentionner la formule de révision annuelle dans son offre.

Formation pour l'utilisation des logiciels et matériels associés

3 plannings de formation devront être prévus auprès du personnel de caisse, de médiation et des personnes aux postes de supervision (régisseurs, direction et responsables transversaux pour les statistiques) :

- Formation « statistiques » (10 personnes) ;

- Formation pour la supervision « régie » / « configuration » (2 personnes) ;
- Formation vente billetterie (10 personnes)
- Formation boutique (4 personnes)
- Formation Location et prestations (en option) : 2 personnes

D- CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DU MARCHÉ

Forme du marché

Le marché est un marché de fournitures, traité à prix ferme hors contrat de maintenance.

La proposition sera détaillée financièrement et techniquement. Un exemple de capture d'écran sera à produire dans la proposition. Il est demandé au candidat d'ouvrir un compte de démonstration sur une application existante et opérationnelle.

Durée de validité de l'offre : 120 jours maxi à compter de la date limite de réception des offres.

Le prix est réputé comprendre toutes les charges fiscales et parafiscales ou autres connus à la remise de l'offre y compris déplacement sur site.

Le présent contrat est dispensé de cautionnement. Il ne sera pas versé d'avance forfaitaire.

Les variantes sont autorisées sur le type de papier.

Remarque : La réponse technique et financière devra être organisée sur le modèle du cahier des charges présent afin de faciliter les échanges. Si le prestataire souhaite cependant joindre une proposition financière et technique organisée autrement, il a toute latitude souhaitée **en complément** de la proposition financière et technique qui suivra le plan du présent cahier des charges.

Durée et suivi du marché

1 – Durée

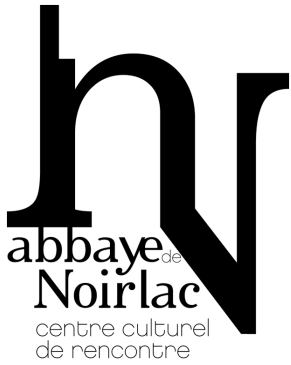
Le début d'exécution de la prestation est fixé à compter de la notification du marché qui vaudra ordre de service de commencer la mission. Le logiciel sur mesure devra être en état de fonctionnement et les formations devront être réalisées avant le 22 décembre 2023 pour un démarrage effectif avec mise en service au 2 janvier 2024.

2 – Calendrier et suivi du projet

Dans son offre, le candidat précisera les moyens et ou plateforme de communication utilisés durant l'exécution du projet.

L'exécution de la prestation commencera par une réunion de calage avec le prestataire retenu.

Tout au long de la mission, des points réguliers seront réalisés entre le prestataire et les représentants du maître d'ouvrage.



MARCHE DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

ABBAYE DE NOIRLAC

CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE

18200 BRUERE-ALLICHAMPS

FOURNITURE ET MISE EN SERVICE D'UN LOGICIEL BILLETTERIE BOUTIQUE

LOT N°1 : LOGICIEL DE BILLETTERIE SPECTACLE ET MONUMENT

N° du marché

--	--	--	--	--	--	--	--

Acte d'Engagement

Objet du marché :

Le présent marché a pour objet la fourniture et mise en service d'un logiciel de billetterie et de boutique (deux lots séparés, avec possibilité de proposer une solution globale).

Mode de passation et forme du marché

Marché de fournitures, en application de l'ordonnance 2015-899 et du décret 2016-360 relatifs aux marchés publics.

Marché passé selon la procédure adaptée, soumis aux dispositions de l'article 27 du décret 2016-360 et décret 2018-1225 du 24/12/2018.

Ordonnateur :

Madame Elisabeth Sanson, Directrice de l'EPCC-Abbaye de Noirlac

Comptable public assignataire des paiements : Agnès Lejay, Responsable du SGC de Bourges

SOMMAIRE

ARTICLE 1: CONTRACTANT

ARTICLE 2 : MONTANT DU MARCHE

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHE

ARTICLE 4 : PAIEMENT

ARTICLE 1 : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- agissant pour mon propre nom
- agissant pour le compte de la société : (indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement, ou répertoire des métiers, ou les références de son inscription à un ordre professionnel, ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est règlementée)

.....
.....
.....
.....

- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire
- agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
- agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du / /

Après avoir pris connaissance du cahier des charges et des documents s'y rapportant.

Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire, sans réserve, aux conditions et prescriptions imposées par le cahier des charges, à exécuter les travaux qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le cahier des charges.

ARTICLE 2 : Montant du marché

Le montant total des prestations pour la durée du marché est compris entre un minimum et un maximum définis comme suit :

	Désignation	Montant en euros HT	
		Minimum	Maximum
1			
2			
3			
	TOTAL		

ARTICLE 3 : Durée du marché

La durée du présent marché est

ARTICLE 4 : Paiement

L'EPCC-Abbaye de Noirlac contractant se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de :
Pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé : Code banque :
Code guichet :
- Ouvert au nom de :
Pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé : Code banque :
Code guichet :
- Ouvert au nom de :
Pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé : Code banque :
Code guichet :

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 38 de l'ordonnance n° 2015-899 relatifs aux marchés

publics et de l'article 29 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en deux exemplaires

Signature du candidat et cachet de l'entreprise

A.....

Porter la mention manuscrite « lu et approuvé »

Le.....

ENGAGEMENT DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour
valoir acte d'engagement

Signature du pouvoir adjudicateur

A.....

Le.....

DATE D'EFFET DU MARCHE

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé lepar le titulaire destinataire.

3 – Conditions de rupture anticipée

Si pour une raison quelconque, le titulaire se trouve empêché d'exécuter la mission qui lui est confiée, la commande sera résiliée de plein droit, quinze jours après que le titulaire de la commande aura envoyé à l'administration une lettre recommandée motivée avec demande d'avis de réception.

Critères d'attribution L'offre sera choisie selon les critères suivants :

Critères	Note	Pondération
Prix	Note /10	40 %
Polyvalence, ergonomie et adaptabilité	Note /10	20 %
SAV / sécurité	Note /10	20 %
CRM / Vente en ligne	Note /10	20 %

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble.

Les candidats sont avertis que le Pouvoir Adjudicateur attend d'eux la meilleure offre et que la négociation n'est qu'éventuelle. Après classement des offres, l'offre la plus avantageuse sera choisie.

Le candidat reconnu recevra, sous pli recommandé avec accusé de réception, une lettre de notification accompagnée d'une copie conforme du marché.

Document contractuel

Le marché est régi par les pièces constitutives suivantes énumérées par ordre de priorité :

- L'acte d'engagement accompagné d'un dossier de mise en œuvre des prestations, dûment remplis, datés et signés par le candidat ;
- Le présent cahier des charges.

Modalités de paiement

Les modalités de paiement seront actées selon le choix de facturation retenu :

- Si achat en location, échancier à proposer.
- Si achat ferme, règlement à service fait.

Le paiement interviendra, sous 30 jours, après service fait, sur facture, conformément aux règles de la comptabilité publique, par virement.

Le comptable assignataire de la dépense est l'agent comptable du Trésor Public, domicilié Place Sainte Catherine – 18000 Bourges

Pénalités de retard

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties, des engagements réciproques inscrits dans le présent cahier des charges, le marché pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de quinze jours après réception d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Si, du seul fait du titulaire, les délais d'exécution des prestations sont dépassées, celui-ci encourt sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable, une pénalité calculée en application de l'article 14 du CCAG – PI par la formule suivante :

$P = (V * R) / 1000$ dans laquelle :

P = montant des pénalités ;

V = valeur des prestations sur laquelle est calculée la pénalité, cette valeur étant égale au montant des prix de base, hors variation de prix et hors du champ d'application de la TVA, de la partie des prestations en retard ou de l'ensemble des prestations, si le retard d'exécution d'une partie rend l'ensemble inutilisable ;

R = nombre de jours de retard.

Ces pénalités sont déduites du montant restant dû par l'EPCC de Noirlac ou feront l'objet d'un ordre de reversement à l'encontre du titulaire. Elles restent dues en cas de résiliation.

Si le montant des pénalités est supérieur au montant du marché, le pouvoir adjudicateur prononcera la résiliation aux torts du titulaire.

Litige

En cas de litige contentieux, le Tribunal Administratif compétent sera le Tribunal Administratif d'Orléans.

Lu et accepté par l'entreprise soussignée,

A _____, le



MARCHE DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

ABBAYE DE NOIRLAC

CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE

18200 BRUERE-ALLICHAMPS

FOURNITURE ET MISE EN SERVICE D'UN LOGICIEL BILLETTERIE BOUTIQUE

LOT N°2 : LOGICIEL DE BOUTIQUE

N° du marché

--	--	--	--	--	--	--	--

Acte d'Engagement

Objet du marché :

Le présent marché a pour objet la fourniture et mise en service d'un logiciel de billetterie et de boutique (deux lots séparés, avec possibilité de proposer une solution globale).

Mode de passation et forme du marché

Marché de fournitures, en application de l'ordonnance 2015-899 et du décret 2016-360 relatifs aux marchés publics.

Marché passé selon la procédure adaptée, soumis aux dispositions de l'article 27 du décret 2016-360 et décret 2018-1225 du 24/12/2018.

Ordonnateur :

Madame Elisabeth Sanson, Directrice de l'EPCC-Abbaye de Noirlac

Comptable public assignataire des paiements : Agnès Lejay, Responsable du SGC de Bourges

SOMMAIRE

ARTICLE 1: CONTRACTANT

ARTICLE 2 : MONTANT DU MARCHE

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHE

ARTICLE 4 : PAIEMENT

ARTICLE 1 : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- agissant pour mon propre nom
- agissant pour le compte de la société : (indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement, ou répertoire des métiers, ou les références de son inscription à un ordre professionnel, ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est règlementée)

.....

.....

.....

.....

- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire
- agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
- agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du/..../.....

Après avoir pris connaissance du cahier des charges et des documents s'y rapportant.

Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire, sans réserve, aux conditions et prescriptions imposées par le cahier des charges, à exécuter les travaux qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le cahier des charges.

ARTICLE 2 : Montant du marché

Le montant total des prestations pour la durée du marché est compris entre un minimum et un maximum définis comme suit :

	Désignation	Montant en euros HT	
		Minimum	Maximum
1			
2			
3			
	TOTAL		

ARTICLE 3 : Durée du marché

La durée du présent marché est

ARTICLE 4 : Paiement

L'EPCC-Abbaye de Noirlac contractant se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de :
Pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé : Code banque :
Code guichet :
- Ouvert au nom de :
Pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé : Code banque :
Code guichet :
- Ouvert au nom de :
Pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé : Code banque :
Code guichet :

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 38 de l'ordonnance n° 2015-899 relatifs aux marchés

publics et de l'article 29 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en deux exemplaires

Signature du candidat et cachet de l'entreprise

A.....

Porter la mention manuscrite « lu et approuvé »

Le.....

ENGAGEMENT DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour
valoir acte d'engagement

Signature du pouvoir adjudicateur

A.....

Le.....

DATE D'EFFET DU MARCHE

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé lepar le titulaire destinataire.

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) ayant qualité pour
représenté la société en tant que
..... déclare sur l'honneur :

Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 434-9, par les articles 435-2, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, par l'article 441-9 et par l'article 450-1 du code pénal, ainsi que par le deuxième alinéa de l'article L. 152-6 du code du travail et par l'article 1741 du code général des impôts ;

- Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du code du travail ;
- Ne pas avoir été en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce et ne pas avoir fait l'objet d'une faillite personnelle, au sens de l'article L. 6252 du même code, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

Avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations m'incombant en matière fiscale et sociale et avoir acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date.

Avoir respecté l'obligation définie à l'article L. 323-1 du code du travail qui, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation, et avoir souscrit la déclaration visée à l'article L. 323-8-5 'du même code ou versé la contribution visée à l'article L. 323-8-2 de ce code.

- Si le candidat emploie des salariés, que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.143-3 et L.620-3 du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.

Si le candidat emploie des salariés pour effectuer une prestation de services d'une durée supérieure à un mois, qu'il a fourni à ces salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R.143-2, ou de documents équivalents.

A

Le

Nom et signature de la personne habilitée à engager le candidat,

